



KOWEÏT

Consulat du Koweït
1, place des Etats-Unis
75016 Paris
Tel : 01 47 23 46 61
Fax : 01 47 20 82 30

Modalités d'obtention d'un visa

Si vous êtes de **nationalité française** ou ressortissant d'un **pays de l'Union Européenne ***, vous n'avez pas besoin de visa, **pour un séjour de 30 jours, il est obtenu à l'arrivée.**

Documents à fournir :

Voyage d'Affaire ou Touristique

- **Passeport valide au moins 6 mois, sans cachet ou visa d'Israël.**
- **Billet aller/retour** ou de continuation, avec le visa pour le pays de destination, si nécessaire.
- **1 Photo** d'identité récente (pas de photocopies ou de photos scannées).
- Frais : l'équivalent de 40 €.

IMPORTANT. Tout mineur doit impérativement,
Soit être accompagné d'un de ses parents et figurer sur son passeport.
Soit, s'il voyage seul, être en possession d'un passeport ou document d'identité valide (selon le pays de destination) et d'une autorisation de sortie du territoire (délivrée par la mairie ou la préfecture du domicile, avec une preuve de l'autorité parentale).

*** Pays de l'Union Européenne.**

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, République-Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.

<http://www.dsachs.fr>

Spécialisés dans l'obtention de visa depuis plus de 25 ans, nous pouvons nous charger de vos démarches.